
Devoir d'allemand

Numéro d'inventaire : 2020.22.734

Auteur(s) : Albert Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1916 (entre) / 1918 (et)

Matériaux et technique(s) : papier ligné

Description : Copie simple, réglure de petits carreaux 0,4 cm, encre noire, crayon de bois.

Prénom et nom de l'élève manuscrits en haut à gauche.

Mesures : hauteur : 30,5 cm ; largeur : 19,4 cm

Notes : D'après d'autres copies sur le même sujet: devoir d'allemand qui serait une version, note, remarques et appréciation du correcteur.

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Allemand

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Lieu(x) de création : Dole

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 1 p. manuscrites sur 2 p.

Langue : français

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790
<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

Lieux : Dole

He []
Alberton ~~long strings~~ ~~long strings~~
Main ~~long strings~~ ~~long strings~~
be ^{9/3} ~~in me~~ ~~in me~~
Main ~~be in me~~ ~~in me~~ 20

secret de sans
1 f or th.

Jan 27. '7

Brilliant!

↳ *en compris*

J. M. J.
Droit d'Allemant.

8 L'Examinateur s'informe du nom et de la
série du candidat.

L'Examinateur dit à Monsieur Müller : « Votre nom est Müller, n'est-ce pas ? » À quoi celui-ci répond « Je m'appelle ainsi » ou « C'est cela, c'est tout à fait juste ». L'Examinateur ne sait pas, en face de qui il est, et il peut demander : « Puis-je demander votre nom ? » ou « Puis-je vous questionner sur votre nom ? » ou plus laconiquement (Il n'arrive pas toujours aux examinateurs de tomber sur la bonne stricte forme juste : « Comment vous appelez-vous ? ») : « Quoi il répondrait : « Mon nom est Müller et mon prénom est Paul. »

Ensuite il peut bien arriver que l'examinateur demande au jeune Müller à quelle école il appartient. En allemand ce serait sonnerait étrangement, si l'il répondait : « Il la ciré des latin langues. » Car la haute manière d'instruction allemande, ne correspond pas juste à la française. Là les rhétoriciens se divisent en collégiens, mais collégiens du vrai, et élèves de la réalité supérieure, jamais après ils n'étudient latin et grec, latin mais sans grec et enfin aucune langue classique, mais des seulement des sciences et des langues modernes.

